

David NANTA
www.davidnanta.fr
david_nanta@yahoo.fr

Un clocher pour l'église de Bermont

Le Moniteur, 04/02/2000, n°5019, p.42, Région Est

L'église de Bermont (Territoire-de-Belfort), en bordure de l'A36, a retrouvé le 10 janvier son clocher déposé en octobre dernier en application d'un arrêté de mise en péril. Le syndicat de gestion des immeubles intercommunaux de Bermont (communes de Botans, Dorans, Bermont et Sévenans)...

Montmorency a mis en place un nouveau service d'astreinte

La Gazette des Communes, 10/10/2005, n°1808, page 66, rubrique Management et Initiative

Contexte : les limites du volontariat

Jusqu'à la fin de 2004, pour déneiger en période hivernale, la ville fonctionnait selon un système d'astreinte faisant...

Montmorency : Une charte pour protéger les réseaux de gaz et d'électricité

Le Moniteur, 12/10/2007, n°5420, p.39, Région Île-de-France

Désireux de prévenir les dégâts occasionnés aux réseaux de gaz et électricité lors de travaux de voirie, David Nanta, directeur des services techniques de la ville de Montmorency, a pris l'initiative de réunir les différents protagonistes. Son objectif était simple : cerner les circonstances des accidents et mettre en place une politique de...

L'innovation environnementale doit convaincre les maires

Les Échos, 27/11/2007, n°20055, page 28



Le dernier palmarès des prix de l'innovation du Salon des maires et des collectivités locales est sans ambiguïté. Après la grande vague des technologies de l'information dans les années 1990, ce sont aujourd'hui l'environnement et l'énergie qui tiennent la vedette. Une bonne moitié des 19 dossiers sélectionnés étaient directement liés au traitement des déchets ou aux économies d'énergie.

L'éclairage urbain, par exemple, constitue le « *premier poste de dépense d'une municipalité* », remarque David Nanta, membre du jury et directeur des services techniques d'une commune du Val-d'Oise. Orus fait partie des produits distingués. Ce luminaire d'éclairage routier développé par la société autrichienne Thorn consomme 30 % d'électricité en moins, grâce à une optique de nouvelle génération qui permet de le placer au niveau du sol sans éblouir les conducteurs. « *La lumière est ainsi concentrée sur la chaussée. De plus, le fait d'être placé au sol permet une maintenance plus aisée* », explique Pascal Aimé, responsable des marchés éclairage extérieur.

Plus futuriste, le lampadaire baptisé « Windela », conçu par la jeune société Expansion et Développement, est doté de 42 diodes LED (« light emitting diod »), qui sont alimentées par des batteries. Ces dernières sont rechargées par un aérogénérateur et des cellules photovoltaïques. Un produit qui est encore dans les cartons, mais a été encouragé par le jury, qui a estimé que le concept était promis à un bel avenir.

Savoir communiquer

Encore faut-il arriver à « vendre » ce genre d'innovation aux élus, aux responsables techniques et, par conséquent, aux administrés. Les freins sont nombreux, à commencer par celui du timing. Souvent inquiet de sa future réélection, un élu est rarement prêt à prendre des risques à l'approche des élections. Il faut aussi, selon le cas, que l'investissement soit « visible » pour les administrés, ou soit au contraire discret. Ainsi, dans sa commune du Val-d'Oise, David Nanta se lance dans l'installation d'un système très astucieux qui économise l'électricité en faisant baisser l'intensité de l'éclairage public aux heures les plus creuses. Encore faut-il savoir expliquer aux administrés que les rues seront moins éclairées en pleine nuit.

« *C'est tout le problème de l'innovation. Il faut savoir communiquer et trouver un juste milieu* », explique David Nanta. Pas si simple, à une époque où « *la population vieillit et où les gens ne supportent pas d'avoir une ville non éclairée* », note Jacqueline Gourault, sénateur-maire de la Chaussée-Saint-Victor, vice-présidente de l'Association des maires de France et présidente du jury. « *Je regarde donc beaucoup ce qui est novateur. La consommation d'énergie est évidemment le point clef. Mais je suis aussi sensible aux aspects esthétiques.* ».